



Le réseau québécois des bio-industries et des sciences de la vie
The Quebec Bio-Industries and Life Sciences Business Network

Le Très honorable Justin Trudeau, P.C., M.P.
Premier ministre du Canada
80 Wellington St.
Ottawa, ON, K1A 0A2

Par courriel électronique : pm@pm.gc.ca

Objet: Suspension de l'implémentation des règlements du CEPMB

Monsieur le Premier ministre,

Le secteur des sciences de la vie et des technologies de la santé au Québec représente plus de 660 entreprises employant plus de 32 000 personnes hautement qualifiées, et dont le salaire annuel moyen est de plus de 70 000\$. BIOQuébec est le plus vaste réseau panquébécois des biotechnologies et des sciences de la vie, représentant plus de 150 entreprises (entreprises de biotechnologie, organismes de recherche contractuelle, capital de risque, etc.) et organisations issues de tous les maillons de la chaîne de l'innovation de la biotechnologie et des sciences de la vie. Elles sont actives dans la recherche, le développement et la commercialisation de nouveaux tests, médicaments et autres produits et services liés aux sciences de la vie. Elles sont également actives en recherche clinique et préclinique. Je vous écris aujourd'hui au nom de tous les membres de BIOQuébec.

Tout d'abord, BIOQuébec vous félicite pour les actions que vous et votre gouvernement avez entreprises récemment pour contrer la pandémie et combattre la COVID-19, et rassurer la population quant aux possibles pandémies futures. Nous saluons ainsi les investissements récemment annoncés permettant d'augmenter notre autonomie en matière de production de médicaments et de vaccins. Ces investissements représentent d'importantes étapes pour solidifier et assurer la croissance de notre industrie des sciences de la vie au Canada, et ainsi permettre à notre secteur de poursuivre son rôle d'acteur majeur dans la relance économique qui suivra la pandémie. Nos entreprises en recherche et développement de vaccins et de nouveaux médicaments ainsi que celles en commercialisation de ces produits demeurent entièrement engagées à soutenir les efforts qui nous permettront de sortir de cette crise sanitaire historique.

Cependant, notre secteur fait face à des enjeux particuliers et importants au Canada. La prévisibilité et la stabilité, de même que l'accès au marché à des prix raisonnables, qui tiennent compte de l'environnement contextuel et géographique dans lequel notre industrie opère, sont des conditions essentielles au développement des entreprises membres de BIOQuébec. La mise en oeuvre prochaine des nouveaux

règlements du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) constitue un obstacle fondamental à l'atteinte de ces conditions. Nous vous avons fait part dans d'autres lettres et mémoires au cours des deux dernières années des nos inquiétudes et des risques associés à cette réforme. Et les conséquences de la pandémie ne font qu'amplifier ses inquiétudes et ses risques, nous obligeant à reprendre la plume sur ce sujet.

Aujourd'hui, nous vous demandons bien respectueusement de suspendre la mise en oeuvre de ces changements prévus pour le 1er juillet prochain. Le gouvernement canadien doit engager rapidement les entreprises en sciences de la vie du Canada à une réelle conversation pouvant mener à une stratégie canadienne ambitieuse et visionnaire pour les sciences de la vie, qui tiendra compte de façon globale non seulement des enjeux économiques et de santé des Canadiens mais aussi de la façon dont notre industrie peut jouer un rôle structurant pour répondre à long terme à ces défis.

L'écosystème québécois en sciences de la vie est fort et constitue un pilier historique de notre développement, mais il est relié à un système encore plus vaste, celui du Canada. Au Québec, nous avons une stratégie des sciences de la vie qui relève tant du ministère de la Santé et des Services Sociaux que du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Il s'agit d'un exemple de collaboration unique et inspirant qui permet de faire avancer la mise en oeuvre de solutions qui bénéficient à l'ensemble des joueurs impliqués. Il est critique et fondamental que l'ensemble des parties prenantes, incluant les gouvernements, puissent prendre le temps d'évaluer l'impact que la pandémie aura sur la question de l'accès aux médicaments, et sur l'autonomie en matière de recherche, de développement, de production et d'approvisionnement en médicaments et en vaccins dans un contexte de compétition mondialisée pour attirer des investissements industriels en recherche et développement biopharmaceutique.

Dans ces circonstances historiques liées à la pandémie de COVID-19, il nous apparaît essentiel que les politiques publiques ayant une incidence sur l'industrie des sciences de la vie soient élaborées en tenant compte des relations complexes et reliées qui unissent les parties prenantes de l'écosystème national d'innovation en santé. À cet effet, la suspension de l'application de la réglementation prévue par le CEPMB nous semble la plus judicieuse.

Au nom de nos plus de 150 membres, je vous remercie de l'attention que vous accorderez à cette missive et vous prie d'accepter, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Anie Perrault, LL.L, ASC
Directrice générale
BIOQuébec

c.c. M. François Legault, Premier ministre du Québec
L'Hon François-Philippe Champagne, Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie
M. Pierre Fitzgibbon, Ministre de l'Économie et de l'Innovation, Québec